

N° FACTURE 0/0(135)0012/018291② (012-290089) 135/3199  
 METRO France PAGE : 1/1  
 ①⑯ METRO LA CHAPELLE  
 5, rue des Grands Prés ② Date facture : 25-07-2023 19:21  
 Z. A. du Petit Nanterre Date d'impression : 25-07-2023 19:22  
 F-92024 Nanterre Cedex  
 S. A. S. capital : 45 750 000 EUR  
 R. C. Nanterre B 399 315 613  
 SIRET : 399 315 613 - APE : 4639B  
 N° T. V. A. intra comm : FR52399315613  
 ICS FR17 7777 452 888

55 TER RUE DE LA CHAPELLE  
 75018 PARIS 18  
 TEL. : 08 25 09 09 09 FAX : 01 53 09 15 27  
 N. I. C : FR52399315613  
 SIRET : 399 315 613 01 236 - APE : 4690Z  
 Numéro Agrément Sanitaire : FR 75.118.006 CE  
 DSAC DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE  
 N° Accises : FR 018 002 G 7379  
 INT : 323 0004-2018

④ L INCONTOURNABLE  
 MASSA L INCONTOURNABLE  
 1, RUE HERMANN LACHAPELLE  
 75018 PARIS  
 FRA

N° Client : 135 00000038 01 4 SC

MM EAN	Numéro article de l'article	Désignation ⑧	Régie	Vol %	VAP unit.L.	Poids ou ⑩ VE unit.L.	Prix unitaire	Qté Colisage	Montant TVA	Promo	Extr.
4974019770482	1757327	SHARP M-ONDES SOLO23L R28STW					127,000	1	127,00	D	
		Dont : ECOPARTICIPATION D3E		2,50							
M	2460871	Retour 53 Pour la facture n°0/0/0012/018284 du 25-07-2023 SHARP M-ONDES R722STW					201,000	1	201,00-	D	53
		Dont : ECOPARTICIPATION D3E		2,50-							

\*\*\* MATERIEL CHR Total: 74,00-

BIO\* SIGNIFIE PRODUIT ALIMENTAIRE ISSU DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE. MCCF CERTIFIE PAR FR-BIO-10

Mention 'MSC' dans la désignation article= produit MSC certifié sous le n° MSC-C-57276

Mention 'ASC' dans la désignation article= produit ASC certifié sous le n° ASC-C-02489

Mention 'ECOC' dans la désignation article = produit certifié par ECOCERT

Nombre de colis : 1 Poids total : 0,000 KG Consigne : 0 Total H.T. : 74,00-

⑪ Total Volume effectif:	⑪ Total Volume d'A.P. :	Montant H.T.	Taux T. V. A.	Montant TVA	Montant TTC
		74,00-	D = 20,00%	14,80-	88,80-
		74,00-		14,80-	88,80-
⑬ Total à payer			88,80-		
CMR manuelle EUR			88,80-		

TOTAL DE POINT(S) : 10980 (soit 109,80 EUR)  
 DONT 270 (soit 2,70 EUR) EXPIRE(NT) LE 01-01-2024

⑤ Moyen de transport :  véhicule de l'acheteur  véhicule du transporteur  autre  
 Immatriculation

Les palettes que vous emportez font l'objet d'une consignation par METRO, et ne vous confèrent aucun droit de propriété dessus.  
 Veuillez à rapporter ces palettes à METRO dès que possible afin que nous puissions vous restituer la consigne.  
 En l'absence de restitution desdites palettes, la consigne ne vous sera pas reversée.

----- FIN DE LA FACTURE -----